



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1454
SÉANCE DU 26 AVRIL 2022

**Approbation des comptes 2019 de la Fondation de la Ville de Genève
pour le logement social (FVGLS) (PR-1454)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i), de la loi sur l'administration des communes du 14 avril 1984;

vu l'article 7 des statuts de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 55 oui et 1 abstention

Article unique. – Le Conseil municipal approuve le rapport annuel d'activité 2019, le compte de pertes et profits et le bilan au 31 décembre 2019, l'annexe aux comptes 2019 et le rapport de l'organe de contrôle du 4 mars 2020 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

Certifié conforme :

Le Secrétaire:


Gazi Sahin

Le Président:


Amar Madani